



Nouvelle loi sarkozy pour les locations

Par **rousselin**, le **24/01/2008** à **15:23**

bonjour,
une professionnelle de l'immobilier m'a affirmé que la nouvelle loi Sarkozy pour les locations (pas de caution et plus qu'un loyer d'avance) entrain en vigueur debut fevrier 2008, avec application immediate , pouvez vous me le confirmer , je demenage debut mars 2008 merci d'avance

Par **Jurigaby**, le **24/01/2008** à **17:08**

Bonjour.

A ma connaissance, la loi est examinée par le sénat..

Mais elle n'a pas encore été adoptée ni promulguée, alors je préfère rester méfiant, je suis un peu comme saint thomas..

Par **rousselin**, le **24/01/2008** à **17:29**

merci de votre réponse , a la suite de quoi je suis allée sur le site du sénat qui stipule que la loi vient d'etre votée par le sénat et sera appliquée le 15 fevrier 2008 , je suis rassurée